

**Procès verbal de la rencontre du 11 août 2025 a la caisse Populaire de St-Adèle.**

Le 11 août 2025 dans l'après-midi monsieur Pierre Michaud s'est présenté a la caisse populaire de St-Adèle afin de faire remplacer sa carte de guichet volé. Des questions de sécurité ont été posées au guichet et suite à ces questions monsieur a rencontré un agent de la caisse. Monsieur à expliqué brièvement les démarches qu'il a fait depuis le 07 août, date du vol et mentionné certaines anomalies au compte non corrigées depuis la dernière vérification. La dernière intervention de monsieur s'est faite à Prévost et suite à une rencontré avec l'agente un courriel de clarification attendu n'a jamais été reçu par monsieur. Monsieur à présenté une carte d'une des personnes rencontré à la caisse Desjardins de Prévost sauf erreur et l'agent à confirmé que cette personne ne travaille plus pour Desjardins.

**Commentaire**

Pourquoi le dossier n'a pas été transféré pour régler la fraude subvenu à St-Agathe dans le compte de monsieur Michaud ? La caisse me fait perdre du temps comme cela n'est pas possible. Ce n'est pas à moi à régler ce dossier de fraude.

**FIN DE COMMENTAIRE**

Monsieur à mentionné à l'agent qu'il avait communiqué avec Desjardins immédiatement après la disparition d'un mille dollars au compte et que l'agent avait confirmé le dépôt de l'argent manquant. Ce dépôt n'a jamais été reçu par monsieur. L'agent a mentionné que mon compte est en dormance (sans transaction). Monsieur Michaud a mentionné avoir laissé ce compte comme il est tant et aussi longtemps que ce dossier de fraude ne sera pas réglé.

**Commentaire**

Suite à l'obtention de sa carte de la banque National je peut enfin manger. Du 07 août 2025 au 11 août 5\$ dans mes poches.

**FIN DE COMMENTAIRE**

L'agent voulait remettre une carte de guichet à monsieur et à la dernière minute à demandé un délais pour la remise de la carte. Monsieur à accepté un délais de 24 heures. Il a été convenu d'une rencontre le 12 août 2025 après le dîner. Fin de la rencontré.

**Commentaire.**

Certains éléments peuvent être manquant dans ce procès verbal. Ce n'est pas normal de faire ce travail à répétition.

**FIN DE COMMENTAIRE  
FIN DE CONTENU**

  
PAR NUMERISATION

Pierre Michaud, PMI papa de Gabrielle et Stéphane Michaud victimes d'enlèvement en septembre 2007. Ce 12 août 2025.

 **PVCPSA01120820250640**



Commentaire(s) police :

---

---

---

---